



STRATEGIE INTERNATIONALE DU LYCEE BOISSY D'ANGLAS ANNONAY - FRANCE

Le lycée Boissy d'Anglas, implanté à Annonay, au cœur de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, propose une large palette de formations en sections générales, technologiques, professionnelles et en enseignement supérieur dans les sections BTS et Licence.

Notre établissement s'est ouvert à l'international dès 1965, année de sa création, par de nombreux échanges, partenariats et voyages en Europe, Afrique, Asie et Amérique du Nord. Face aux nouveaux défis de l'éducation et de l'emploi, il nous apparaît important de définir une véritable stratégie internationale inscrite au projet d'établissement, afin de répondre aux objectifs des programmes européens et internationaux.

1-Nos objectifs internationaux:

Globalement, nos objectifs internationaux sont:

- développer l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères: anglais, espagnol, italien, allemand, japonais
- encourager l'enseignement de disciplines non linguistiques en sections EURO enseignées au lycée
- capitaliser sur les échanges interculturels
- améliorer l'employabilité
- mutualiser les pratiques pédagogiques entre pays

1.1 L'ouverture internationale: un enjeu majeur inscrit au projet d'établissement 2017-2021

La situation géographique de notre région ayant une frontière commune avec l'Italie et la Suisse, facilite les échanges transalpins. Elle est, par ailleurs, la 3ème destination de France pour l'accueil des touristes étrangers. C'est aussi la deuxième région européenne exportatrice et accueille plus de 4600 entreprises internationales à capitaux étrangers.

Pour le lycée, la nouvelle stratégie prévoit d'optimiser les financements des différents programmes européens et les programmes internationaux portés par l'académie de Grenoble: Ronsard, Picasso, Transalp...pour réduire le coût des voyages et sensibiliser les personnels à la mobilité internationale.



Pour l'enseignement supérieur, notre lycée candidate en 2017 à la certification de la charte Erasmus ECHE, pour promouvoir la mobilité des étudiants afin de réaliser leurs stages à l'étranger et des personnels volontaires de toutes catégories: Direction , enseignants, agents, administration.

1.2 Nos valeurs: équité, inclusion, accompagnement

Fruit d'une réflexion partagée, notre stratégie internationale se veut:

✓ **équitable**: pour renforcer l'égalité des chances, chaque élève ou étudiant de notre établissement doit pouvoir **participer à un voyage à l'étranger minimum** pendant sa scolarité, quelle que soit sa filière. Chacun doit pouvoir avoir accès à toutes les destinations offertes au lycée. La stratégie repose sur le développement de partenariats avec des entreprises mécènes et l'optimisation des dispositifs de financement et outils collaboratifs (plateformes e-twinning, cours linguistiques OLS).

Nous sommes particulièrement vigilants à l'égalité de traitement entre tous les élèves et étudiants, quels que soient leur milieu social ou leur handicap. Notre établissement est d'ailleurs équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

✓ **inclusive**: par un décloisonnement entre les sections générales, technologiques et professionnelles et d'enseignement supérieur, la découverte internationale se traduit par une meilleure cohésion, une lutte contre les freins à l'ambition personnelle, développe le sentiment d'appartenance tout en renforçant la tolérance, l'ouverture d'esprit et l'autonomie avec un impact inéluctable sur le climat scolaire.

✓ **accompagnatrice**: la création d'un **bureau international** avec une équipe dédiée composée de représentants de la Direction, du corps enseignant, de CPE, de l'administration, permet de renseigner les personnels et élèves candidats au départ concernant les partenaires, les études, le logement, les soutiens linguistiques. En outre, ce bureau est chargé d'accueillir les personnels et élèves étrangers arrivant au lycée: logements, restauration, transport, loisirs, cours de Français Langue Etrangère.

Ces objectifs seront atteints selon une stratégie qui diffère en Union Européenne, portée par le dispositif Erasmus, et hors Union Européenne:

2- Déclaration de Stratégie Erasmus:

2.1 Nos objectifs sont cohérents avec ceux de l'Union Européenne

- développer la dimension européenne dans l'éducation par l'apprentissage des **langues vivantes** proposées au lycée: anglais, allemand, italien , espagnol
- favoriser la **mobilité des élèves, étudiants et des personnels** en encourageant la reconnaissance académique des diplômes, des



périodes d'études et de stages au sein de l'UE , notamment en mettant en place l'Europass mobilité.

- soutenir le **développement personnel** des intervenants en éducation et formation par des périodes de mobilité et des stages d'observation croisés entre enseignants
- promouvoir la **coopération** entre les établissements d'enseignement
- catalyser **l'échange d'informations et d'expériences** sur les questions communes aux systèmes d'éducation des Etats membres par la création de partenariats entre établissements
- encourager la **citoyenneté européenne** en suscitant la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe
- impulser le développement de **l'éducation à distance** grâce aux outils numériques pour suivre le cursus tout en étant à l'étranger
- **améliorer l'employabilité** en suscitant la mobilité et l'expérience internationale
- obtenir une meilleure **reconnaissance des compétences** acquises lors des périodes d'apprentissage à l'étranger

2.2 Groupes cibles:

2.2.1 Les groupes de pays

Des groupes cibles sont définis selon quatre critères :

- la pratique possible des langues enseignées au lycée,
- l'intérêt pédagogique conformément aux programmes poursuivis,
- le risque géopolitique,
- l'optimisation des coûts pour les familles.

Ainsi, nous ciblons en priorité les pays membres suivants:

Groupe cible 1 : Royaume Uni, Irlande, Malte, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie

Groupe cible 2: Grèce, Pays Bas, Luxembourg, Belgique, Portugal

Groupe cible 3: PECO (Pays de l'Europe Centrale et Orientale) et Europe du Nord: Bulgarie, Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Chypre, Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande

Les pays partenaires dans lesquels la pratique de l'anglais, l'espagnol et du japonais est possible, sont développés au paragraphe "Hors Europe".



2.2.2 Les groupes de personnes

La stratégie Erasmus est dédiée aux élèves et étudiants ainsi qu'au personnel encadrant avec des actions de mobilité spécifique: stages en entreprises pour les étudiants et poursuite d'études en Bachelor à l'étranger, échanges de lycéens à l'étranger grâce au concours de l'association AFS agréée par le Ministère de l'Education Nationale avec accueil dans les familles, périodes d'observation et de formation de courte durée pour le personnel de toutes catégories.

2.3 Mobilité sortante des lycéens et étudiants français (action clé 1)

Les étudiants de BTS Management des Unités Commerciales peuvent réaliser un stage de 8 à 9 semaines en fin de première année au sein d'entreprises choisies pour la cohérence avec les exigences du référentiel. Ces stages sont encadrés par une convention qui décrit le contenu des missions qui ont strictement la même validité que les stages réalisés en France pour l'obtention du diplôme. Un suivi est réalisé par un enseignement en se déplaçant dans l'entreprise, par messagerie vidéo par internet. Une attestation de stage est remise à l'étudiant par l'entreprise d'accueil.

En BTS MUC, des partenariats avec les structures de placement en Irlande à Dublin et en Angleterre à Londres permettent de sélectionner les entreprises selon un cahier des charges conforme au référentiel du diplôme établi par les enseignants en charge de l'enseignement professionnel, de chercher un logement au meilleur rapport qualité prix, d'accueillir nos étudiants à Londres et Dublin et de proposer des cours d'anglais classique et professionnel.

Les groupes de distribution qui accueillent nos étudiants en stage en France nous ouvrent les portes de leurs établissements implantés en Europe en Belgique, Espagne, Angleterre et hors Europe Inde, Maghreb... pour les former en périodes de stage.

Enfin, le lycée profite des relations avec les services de promotion économique d'Allemagne en raison des liens étroits liés au jumelage de la ville d'Annonay. Des actions visant à réactiver les liens avec l'Italie et l'Angleterre sont en cours.

En BTS CRSA, des échanges avec la ville de Backnang en Allemagne, jumelée avec la ville d'Annonay sont institués depuis plus de 10 ans. La nouvelle stratégie permettra de proposer aussi des lieux de stage grâce à des crédits de mobilité. Ces stages auront la même valeur dans le diplôme qu'un stage en France. Par ailleurs, le BTS CRSA a été modularisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et



permet d'attribuer des ECTS pour chaque module. Les mêmes conditions et documents encadrent les stages de BTS CRSA.

Après des premiers échanges favorables, des accords (action clé 2) avec des universités sont en cours d'étude pour accueillir nos diplômés de BTS pour une poursuite d'étude en Bachelor (University of South Wales, Université Franco Italienne, HZ University of Applied Sciences Pays Bas, Newcastle Business School). Ils seront conclus dès lors que l'établissement sera accrédité de la charte Erasmus.

Les candidatures à la mobilité sont limitées en fonction des bourses Erasmus octroyées. Aussi un choix est opéré en fonction de critères:

-niveau de langue: l'étudiant ne doit pas rencontrer de difficultés majeures. Le cas échéant des cours peuvent être mis à disposition (plateforme OLS) ou des séances d'échanges avec des lycéens et étudiants étrangers pour améliorer la pratique

-le degré d'autonomie et d'adaptation de l'étudiant

- la motivation

A court terme, les lycéens des sections professionnelles pourront réaliser leur stage dans des entreprises européennes. et profiter de dispositifs de la Région Rhône Alpes pour réaliser leur apprentissage en Europe, couplés à des dispositifs Erasmus +.

2.4 Mobilité entrante des étudiants européens (action clé 1)

A l'image des nombreux lycéens que nous accueillons de pays étrangers, nous accueillerons des étudiants désireux de poursuivre tout ou partie de nos programmes avec une reconnaissance de leurs compétences professionnelles:

-en BTS MUC par la délivrance d'attestations de stage et de niveau de compétence.

-en BTS CRSA, par la délivrance d'attestations mentionnant les ECTS

Les enseignants bénéficieront de crédits mobilités pour accompagner les étudiants, faire des stages d'observation dans les classes de collègues européens ou en entreprise.

Une base de données des entreprises accueillant les stagiaires est mise à disposition des étudiants entrants avec encadrement par un enseignant de matières professionnelles.

Ces accueils entrants ne pourront avoir lieu qu'avec la signature d'accords en cours d'étude avec les universités, établissements et entreprises européennes.



2.5 Mobilité du personnel (action clé 1)

Sur la base du volontariat, toutes les catégories de personnel sont encouragées à la mobilité soit pour suivre des formations de courte durée ou pour observer des séances de collègues européens avec une immersion en classe, ou encore pour animer des séances soit en Français, soit dans la langue du pays. Sur le même principe de la mobilité étudiante, le lycée accueillera des collègues européens dans les mêmes conditions. Notre Bureau des Relations Internationales accompagnera les mobilités entrantes et sortantes pour la mise en relation avec les établissements, le logement, les cours de langue et de Français Langue étrangère ainsi que pour la logistique.

L'implication des personnels enseignants et administratifs dans l'ouverture internationale constitue une valeur ajoutée pour l'établissement en raison des échanges de pratiques et le renforcement des compétences professionnelles. Une reconnaissance des compétences est réalisée au travers de certificats.

3- Stratégie Hors Europe:

Notre lycée propose l'apprentissage du japonais et organise des échanges avec des établissements nippons .

Nous profitons des pays partenaires des programmes Erasmus+ et des partenariats de longue date avec des établissements scolaires aux Etats Unis, notamment au Nouveau Mexique, ce qui permet de pratiquer l'anglais et l'espagnol avec un accueil en familles.

Une volonté affichée de développer les partenariats avec l'Afrique pour **des projets humanitaires** grâce à nos sections professionnelles du Bâtiment qui peuvent contribuer à la construction d'ouvrages ou aux sections tertiaires pour les projets relevant de la **filière du commerce équitable**. Les contacts sont en cours.

Des échanges de plus de 15 ans avec la ville d'Albuquerque au nouveau Mexique (Etats Unis), capitale mondiale de l'aérostation (Montgolfières), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et associations qui ont pour vocation de développer la Cité de l'Aérostation à Annonay, Capitale historique.



4- Une démarche qualité

Elle s'inscrit dans notre stratégie en instaurant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la qualité de nos prestations et la satisfaction des élèves et étudiants: sélection des familles d'accueil, évaluation des prestations par les accompagnateurs et apprenants., sélection des entreprises d'accueil:

- tests de langues avant et après le départ pour les périodes d'immersion à l'étranger supérieures à un mois calée sur le référentiel de compétences européens
- . adoption du dispositif **EUROPASS MOBILITE** permettant une reconnaissance des compétences professionnelles acquises lors des périodes de stage

Des organes de régulation, garants du respect de notre charte qualité:

- une **commission voyages** qui se réunit une fois par mois est créée pour valider les voyages et échanges internationaux selon des **critères de choix transparents** pour toute la communauté éducative.

Critères: coût pour les familles, objectifs linguistiques, apports pédagogiques, nombre d'apprenants, risque géopolitique du pays

-Tout voyage est sujet au vote du Conseil d'Administration composé des représentants des élèves, des parents, des enseignants, du personnel administratif et de direction, des institutionnels et évalue notamment l'impact de nos actions internationales sur le plan pédagogique et financier.

5- IMPACT DE NOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME SUR LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SELON LES CINQ OBJECTIFS FONDAMENTAUX DE LA CHARTE ERASMUS

5.1 Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et chercheurs dont l'Europe a besoin

Nos étudiants sortants seront davantage motivés car cette expérience internationale est vécue comme une opportunité majeure dans leur cursus et renforce leur employabilité et leur citoyenneté européenne. Les futurs professionnels que sont nos étudiants auront gagné en ouverture d'esprit et seront plus enclins à transférer leurs compétences en échangeant leurs savoirs et savoirs-faire.

5.2 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

En développant nos accords avec les établissements d'enseignement supérieur européens, notre lycée contribue au développement des compétences des



enseignants et du personnel administratif, par un échange de pratiques pédagogiques.

5.3 Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Les relations entre les entreprises étrangères et notre établissement apportent une synergie bénéfique aux étudiants et aux enseignants pour les applications professionnelles des concepts. Notre démarche qualité pour la mobilité et la naissance de partenariats s'inscrit dans le cadre de cette coopération transnationale.

5.4 Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional .

Les entreprises du bassin annonéen bénéficieront des compétences acquises par nos étudiants à l'occasion de leur mobilité de stage et réciproquement pour les entreprises partenaires.

Nos actions n'impactent pas la recherche compte-tenu du cycle court dans lequel évoluent nos étudiants.

Les échanges avec Albuquerque au Nouveau Mexique, capitale mondiale de l'Aérostation, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Institutionnels ainsi que le monde associatif contribuent au développement d'Annonay, Capitale historique de l'Aérostation (Montgolfières). Notre lycée est fier d'être le trait d'union entre les deux villes. Des échanges avec les entreprises européennes sur ce thème vont pouvoir s'accroître grâce au programme Erasmus.

Plusieurs groupes leaders internationaux ont choisi l'Ardèche pour implanter leurs établissements et la Région Rhône -Alpes compte plus de 4600 entreprises à capitaux étrangers.

Former nos étudiants à la maîtrise des langues étrangères répond indubitablement aux besoins actuels et futurs des entreprises du territoire dans un contexte économique mondialisé.

5.5 Améliorer la gouvernance et le financement

La participation au programme Erasmus pour l'établissement se traduit par de nombreux échanges entre équipes pédagogiques, Administration et Direction.

Ce programme est en effet fédérateur entre des équipes pédagogiques reconnues pour leurs compétences et leur adaptabilité à différents publics issus de tous milieux sociaux et aux vocations différentes (bacs généraux, technologiques, professionnels et étudiants du tertiaire et de l'industrie) et des partenaires institutionnels,



financiers, internationaux. La rigueur, la transparence, l'équité et la qualité contribuent à cette meilleure gouvernance. L'allocation des fonds européens nécessite des critères de choix qui ont fait naître au sein de notre établissement des organes de régulation comme une commission voyages, un bureau des relations internationales. Le conseil d'administration entérine les décisions de voyage en s'assurant des impacts financiers de chacun.

Les inspecteurs pédagogiques ont été consultés pour mener au mieux notre participation à ce programme européen. Les échanges entre établissements sont nombreux et permettent de comparer les pratiques et de les améliorer.

Les différentes actions sont présentées en conseils d'enseignements, conseils pédagogiques, et réunions de travail pour intégrer pleinement ce programme au projet d'établissement, fruit d'un travail collectif pour définir des procédures de travail et de communication.

Nous nous attachons à entretenir des liens avec les financeurs que sont la Commune, la Région, l'Etat et l'Europe mais aussi un accroissement de nos rapports avec des entreprises mécènes qui deviennent de réels partenaires en jouant le double rôle pédagogique et financier.

Ces différentes formes de régulation sont indispensables à l'assise de notre politique d'ouverture internationale largement portée par le programme Erasmus qui s'inscrit désormais dans notre projet d'établissement 2017-2021.